

# ATTERT

JUIN 2017

Bulletin d'information

N°16



[www.attert.be](http://www.attert.be)



## FÊTE DU PARC NATUREL À « TONTEGRANGE »

Les 19, 20 et 21 mai dernier avait lieu l'édition 2017 de la Fête du Parc Naturel. En collaboration avec « Tontegrange », de nombreuses animations ont été organisées tout au long de ce weekend dans une ambiance conviviale et familiale. Le soleil et la chaleur étant de la partie, le public a répondu présent, et en nombre, à ce rendez-vous festif.

Un tout grand merci à l'ensemble des bénévoles et des participants qui contribuent chaque année à faire de cet événement une réelle réussite !



Le mot du Bourgmestre, Josy ARENS



Nous venons de vivre à Tontelange un superbe week-end du Parc Naturel. Je félicite et je remercie chaleureusement les organisateurs ainsi que tous les bénévoles auxquels nous devons le succès de ces journées.

Nous tenons à notre environnement et nous nous battons pour sa préservation. Toutes les actions ou projets initiés par la Commune s'inscrivent dans la logique du développement durable ou de l'agenda 21 européen depuis de très nombreuses années et en particulier depuis les premières opérations de développement rural. Le Conseil Communal lors de sa session d'avril a décidé de faire un pas supplémentaire en décidant la mise en place d'un groupe de travail «zéro-pesticides». Les enjeux environnementaux sont inscrits dans notre logiciel «Commune rurale» mais nous savons que pour respecter notre capital «nature», nous devons nous ouvrir à des solutions alternatives.

Notre commune écrit son avenir à la lumière de son histoire, de sa culture, en communion avec les communes grand-ducales voisines. Nos noms de rues, les noms de nos cours d'eau et de nos lieux-dits sont en luxembourgeois. Le Festival de Musique transfrontalier fêtera cette année son 20e anniversaire. Nous avons nourri notre collaboration de rencontres, projets et réflexions. Des groupes de travail ont vu le jour. Cette année, le 23 juin prochain, à l'occasion de la fête nationale

luxembourgeoise, nous fêterons nous aussi notre attachement à notre culture commune et en particulier à notre langue, le francique-mosellan. Je vous invite à venir nombreux nous rejoindre afin d'entendre l'analyse de scientifiques sur l'avenir de notre région à la lumière de cette collaboration. Philippe CONTER et Marc PIRET, enseignants, tous deux poètes auto éditeurs en langue française pour l'un et en langue luxembourgeoise pour l'autre, nous feront partager leur talent avec leur équipe d'interprètes et de musiciens. Nous visionnerons également ce très beau film tourné en grande partie dans notre commune «Demain, après la guerre», «Eng nei Zäit».

Je vous invite également à répondre nombreux à l'invitation du Conseil Communal des Enfants à la journée de rencontre avec nos artistes et artisans le samedi 24 juin, journée qu'ils ont baptisée «Les Attertisans».

Josy Arens.  
Bourgmestre

## **Vendredi 3 février 2017 à 20 heures**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **SÉANCE PUBLIQUE**

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
2. Enseignement communal – Évolution – École à pédagogie alternative – Vote.
3. Marché de services – Arrêt du cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet pour la construction de deux logements tremplin à énergie positive à Heinstert.
4. Marché de services – Arrêt du cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet pour la modification et l'extension du périmètre du « lotissement » communal d'Heinstert.
5. Marché de services – Arrêt du cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'entretien extraordinaire 2017 des voiries communales.
6. Règlement relatif à l'attribution des terrains à bâtir communaux sis à Heinstert – Approbation.
7. Réalisation de cinq logements locatifs publics par les Habitations du Sud Luxembourg des lots 55 à 58 du « lotissement » communal sis à Heinstert – Renonciation au droit d'accession.
8. Entretien extraordinaire des voiries communales en 2015 – Approbation du décompte final et de la réception provisoire.
9. Arrêt de la liste des associations locales auxquelles est restituée la part communale du précompte immobilier.
10. Déclassement d'une partie d'un excédent de voirie à Lottert, rue de la Barrière.
11. Implantation d'un abri bus à Nothomb et à Heinstert.
12. Octroi d'une subvention à Monsieur Charles de Briey dans le cadre d'un projet de coopération internationale organisé par l'ICHEC.
13. Contrat de rivière de la Moselle – Liquidation de la participation communale pour l'année 2017.
14. Programme de développement touristique de la Grande Forêt d'Anlier – Participation aux actions de promotion touristique reprises dans le Programme Wallon de Développement rural.
15. Campagne de stérilisation des chats errants au cours de l'année 2017 en collaboration avec l'A.S.B.L. S.R.P.A.

## **Vendredi 24 février 2017 à 20 heures**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **SÉANCE PUBLIQUE**

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
2. Plan d'investissement communal (PIC) 2017-2018 – Approbation.
3. Règlement relatif à l'attribution des terrains à bâtir communaux sis à Heinstert – Approbation.
4. Constitution d'un bail emphytéotique au profit de la société ORES Assets pour l'établissement d'une nouvelle cabine électrique à Heinstert, chemin des Ecoliers.
5. Constitution d'un bail emphytéotique au profit de la société ORES Assets pour l'établissement d'une nouvelle cabine électrique à Post, voie des Pierres – Approbation du projet d'acte dressé par le SPW-Département des Comités d'Acquisition-Direction de Luxembourg.
6. Octroi d'une subvention au Comice agricole d'Arlon.
7. C.P.A.S. – Délibération du Conseil de l'Action Sociale du 25 janvier 2017 – Recrutement d'un(e) assistant(e) social(e) APE mi-temps – Fixation des conditions de recrutement – Approbation.

## Vendredi 31 mars 2017 à 20 heures

### ORDRE DU JOUR

### SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
2. Compte du CPAS 2016 – Approbation.
3. Compte communal de l'exercice 2016 – Approbation.
4. Modification budgétaire n°1.
5. Plan d'investissement communal (PIC) 2017-2018 – Modification de la liste des travaux inscrits – Approbation.
6. Désignation d'un auteur de projet pour l'aménagement et l'installation dans les cimetières d'ossuaire(s), columbariums et stèles – Approbation des conditions et du mode de passation du marché.
7. Désignation de l'AIVE comme auteur de projet et surveillant pour les travaux relatifs à : - la rénovation et mise à niveau de l'équipement électromécanique et hydraulique du surpresseur de Parette - la rénovation et mise à niveau de l'équipement électromécanique et hydraulique du centre de production de Metzert (pompage et réservoir de tête) – Approbation.
8. Acquisition de matériel de désherbage mécanique et thermique – Approbation des conditions et du mode de passation du marché.
9. Acquisition d'une mini-pelle sur chenilles – Approbation des conditions et du mode de passation du marché.
10. Location de gré à gré de la chasse dite « de Thiaumont » à l'entente des Chasseurs de Thiaumont – Approbation.
11. Octroi d'une subvention à l'ASBL « Accompagner Lorraine ».
12. Donation au Télévie pour l'ouverture à Attert de l'opération caritative 2017 organisée par le Syndicat d'initiative.
13. ASBL « Les plus beaux villages de Wallonie » – Cotisation 2017.
14. Abonnement obligatoire aux portails numériques du CECF – Cotisation 2017.
15. Vivalia 2025 – Adhésion au marché de services conjoint pour la désignation d'une agence chargée d'assurer une mission spécifique de consultance et d'actions de communication.

## Vendredi 28 avril 2017 à 20 heures

### ORDRE DU JOUR

### SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
2. Approbation du devis ORES pour la mise en lumière des abords de la maison de repos « Résidence des Ardennes ».
3. UREBA – Amélioration du système de chauffage et de ventilation de 16 bâtiments communaux – Approbation des conditions et du mode de passation du marché.
4. Réfection des façades de trois bâtiments communaux – Décision de principe – Arrêt du cahier des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet.
5. Rapport annuel des activités menées dans le cadre l'Opération de Développement Rural – Approbation.
6. Convention de coopération entre la Commune d'Attert et la Province de Luxembourg – Bail d'entretien des cours d'eau de deuxième et de troisième catégorie – Approbation.
7. Vente d'un bien communal à Schockville – Approbation des clauses et conditions de l'acte de vente.
8. Location de gré à gré de la chasse de Parette-Nothomb-Schockville.
9. Octroi de la subvention communale 2017 au Syndicat d'Initiative du Val d'Attert.
10. Imio – Assemblée générale ordinaire du 1er juin 2017 - Approbation des points à l'ordre du jour.
11. A.I.V.E. – Assemblée générale 18 mai 2017 – Approbation des points à l'ordre du jour.
12. Constitution d'un groupe de travail « zéro pesticide ».

# Au niveau budgétaire

## A l'ordinaire

Nous avons :

- Droits constatés : 10.978.666,70 €
- Non valeurs : 33.232,23 €
- Droits constatés nets : 10.945.434,47 €
- Engagements : 9.244.411,64 €
- Imputations : 9.057.704,59 €

Dès-lors, le résultat budgétaire de l'exercice s'élève à 1.701.022,83 €, le résultat comptable de l'exercice s'élève à 1.887.729,88 € et l'engagement à reporter de l'exercice s'élevant à 186.707,05 €.

Il en résulte que le résultat budgétaire du compte remplacera le boni présumé inscrit au budget 2017, et cela par voie de modification budgétaire. Le boni présumé passe ainsi de 124.850,93 € à 1.701.022,83 € soit une augmentation de 1.576.171,90 €.

## A l'extraordinaire

Nous avons :

- Droits constatés nets : 3.844.614,73 €
- Engagements : 3.848.441,38 €
- Imputations : 2.709.712,90 €

Dès lors, le résultat budgétaire de l'exercice s'élève à -3.826,65 € et le résultat comptable de l'exercice s'élève à 1.134.901,83 €.

# Au niveau bilantaire

Le bilan s'équilibre au montant de **64.623.357,75 €**.

## Compte de résultats

Le boni de l'exercice : 3.083.686,62 €

Le boni courant : 2.865.410,75 € (2.002.826,47 € en 2015)

## Quelques chiffres :

### 1) Evolution des recettes ordinaires :

	Exercice 2015	Exercice 2016
Prestations	980.680,27 €	1.097.728,87 €
Transferts	7.018.729,68 €	7.414.470,89 €
Dette	51.743,51 €	33.623,61 €
Prélèvements	0,00 €	0,00 €
Exercices antér.	1.439.062,76 €	2.399.611,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>9.490.216,22 €</b>	<b>10.945.434,47 €</b>
<b>Total exercice propre</b>	<b>8.051.153,46 €</b>	<b>8.545.823,37 €</b>

### 2) Quelques postes de RECETTES :

	Exercice 2015		Exercice 2016	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Fonds des communes	2.324.749,17 €	28,52 %	2.445.576,88 €	28,62 %
Taxes addi PI	904.531,21 €	11,23 %	875.712,72 €	10,25 %
Taxes addi IPP	541.185,38 €	6,72 %	717.815,93 €	8,40 %
Taxes add. Autos	72.213,75 €	0,89 %	72.171,99 €	0,84 %
Ventes de bois	371.589,26 €	4,62 %	407.509,63 €	4,77 %
Vente d'eau	670.659,39 €	8,33 %	864.682,18 €	10,19 %
Fonds Grand-Ducal	1.823.869,66 €	22,65 %	1.826.649,20 €	21,37 %

## 3) Evolution des DEPENSES ordinaires

	Exercice 2015		Exercice 2016	
Personnel	1.978.259,76 €	29,67 %	<b>2.072.724,38 €</b>	<b>31,67 %</b>
Fonctionnement	1.861.173,60 €	27,92 %	<b>1.890.047,66 €</b>	<b>28,88 %</b>
Transferts	1.202.325,82 €	18,03 %	<b>1.238.177,62 €</b>	<b>18,92 %</b>
Dette	1.070.344,01 €	16,05 %	<b>1.074.440,78 €</b>	<b>16,42 %</b>
Exercice ant	554.906,87 €		<b>269.021,20 €</b>	
Prélèvement	1.250.000,00 €		<b>2.700.000,00 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>7.917.010,06 €</b>		<b>9.244.411,64 €</b>	
<b>TOTAL exercice propre</b>	<b>6.667.010,06 €</b>		<b>6.544.411,64 €</b>	

## Au 31 décembre 2016

Année	Permis d'urbanisme	Nouvelles habitations	Transformations habitations	Lotissements
2010	60	28	22	5
2011	51	18	8	2
2012	75	27	23	...
2013	64	16	29	2
2014	70	24	22	3
2015	61	27	24	2
<b>2016</b>	<b>51</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>2</b>

**Nombre de membre du personnel** : 62 personnes correspondant à 44,12 temps pleins.

## Service population : Carte d'identité et passeport

Un voyage en vue ? Un déplacement professionnel envisagé ?  
Vacances prévues en avion ?

### Première étape

Consulter le site internet [diplomatie.belgium.be](http://diplomatie.belgium.be), dans la colonne « services ». Sélectionner voyager à l'étranger, puis l'onglet documents de voyage, et prendre connaissance des documents nécessaires en fonction du lieu de destination, à remplir tout en bas de la page dans les critères de recherche.

Vous pouvez également vous adresser à l'administration communale de votre domicile.

La carte d'identité suffit pour environ 50 pays, dont les pays de l'Union européenne.

Le passeport, quant à lui, permet de voyager dans n'importe quel pays du monde, sous réserve d'obtenir un visa pour certains d'entre eux.

**Même pour les plus jeunes d'entre vous et les bébés, il est impératif de disposer d'une carte d'identité kids ou d'un passeport. Soyez vigilants car lorsque la carte kids vient à échéance, aucune convocation n'est spontanément envoyée pour l'obtention d'une nouvelle carte.**

### Deuxième étape

Vérifier la durée de validité des documents de voyage en votre possession et si nécessaire faire une demande de renouvellement à l'administration communale.

## POUR LES CARTES D'IDENTITE

### Troisième étape : LA DEMANDE

**La demande se fait en personne à l'administration communale car elle nécessite votre signature.**

Il faut prévoir :

- La carte d'identité actuelle
- Une photo d'identité, répondant aux critères officiels (récente, le visage doit occuper 70 à 80 % de la surface de la photo, le visage doit être neutre c-à-d la bouche fermée, pas de grand sourire, les sourcils non froncés, la tête doit être entièrement visible sans accessoire hormis pour des raisons médicales ou religieuses, le fond doit être clair, uni et sans ombre.) Ils sont détaillés sur [le site internet IBZ du service public fédéral Intérieur](#).

Les photographes sont bien informés et sauront vous conseiller.

- La somme de 20 euros.

Dans les **DEUX à TROIS semaines** suivantes, les codes PIN et PUK vous parviendront à votre domicile.

### Quatrième étape : LA RECEPTION

Il vous suffit alors de revenir au service population, avec les codes et la carte d'identité en votre possession afin de retirer la nouvelle.

Pour la carte d'identité « enfant », carte kids, la procédure à suivre est la même, à l'exception de la signature qui n'est pas nécessaire. Le coût est de 6 euros.

## POUR LES PASSEPORTS

### Troisième étape : LA DEMANDE

**La demande se fait en personne au service population de l'administration communale, car les empreintes et la signature du demandeur doivent être scannées.**

Ce document n'est pas toujours suffisant. Il doit parfois être accompagné d'un visa ou éventuellement, pour certains pays, de preuves de vaccination... Avant de se rendre dans un pays étranger, nous vous recommandons de prendre contact avec l'ambassade de ce pays en Belgique. Attention, certains pays exigent que le passeport soit encore valide pour une période d'au moins 6 mois à la date du retour.

#### Il faut prévoir :

- La carte d'identité actuelle
- Une photo d'identité, répondant aux critères officiels. Ils sont pratiquement semblables à ceux de la carte d'identité. Ils sont détaillés sur le site internet [diplomatie.belgium.be](http://diplomatie.belgium.be).  
Les photographes sont bien informés et sauront vous conseiller.
- La somme de 75 euros.

Endéans une dizaine de jours, le passeport est livré au service population. **Aucun avis ne vous est envoyé à votre domicile. Dès lors, nous vous invitons à téléphoner au service population de l'Administration Communale préalablement au retrait du passeport.**

### Quatrième étape : LA RECEPTION

Revenir à l'administration communale pour retirer le nouveau passeport. Si vous êtes déjà détenteur d'un passeport, le remettre pour qu'il soit détruit ou pour annuler les pages vierges.

- Pour le passeport d'un **enfant de moins de 6 ans** :  
il faut uniquement la carte kid, la photo et la somme de 45 euros.
- Pour le passeport d'un **enfant âgé de plus de 6 ans et de moins de 12 ans** :  
il faut la carte kid, la signature et la somme de 45 euros.
- Pour le passeport d'un **enfant de 12 ans et plus** :  
c'est la même procédure que pour les adultes. Le coût est de 45 euros.

Pour les situations délicates, il existe une procédure d'urgence et d'extrême urgence, mais elles sont relativement coûteuses.

**Nous vous conseillons de préparer votre voyage bien à temps  
pour pouvoir partir en toute tranquillité !**

Le 17 mars dernier avait lieu la sortie de presse du 139e « Carnet du Patrimoine » intitulé : **Le patrimoine d'Attert**. Dans cet ouvrage, l'auteur, M. Frédéric MARCHESANI, offre un panorama complet de notre Vallée de l'Attert, de ses villages et de ses hameaux qui regorgent tous d'un patrimoine riche et naturel.

L'ouvrage est disponible via le site internet [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be) au prix de 6 euros.

Informations complémentaires :

Tél. : 081/23.07.03 – @ : [publication@idpw.be](mailto:publication@idpw.be)



## RÉCEPTION À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

### Montée en P1 de l'équipe première de l'A.S. Nothomb-Post

L'équipe sénior de deuxième provinciale A de l'A.S. Nothomb-Post a remporté le titre de champion de P2A et monte en P1 pour la saison prochaine. En l'honneur de cette performance footballistique, l'équipe et les membres du comité ont été conviés par le Collège et le Conseil Communal à partager le verre de l'amitié.

Nous leur souhaitons d'ores et déjà beaucoup de succès pour la saison à venir.



Les 2, 3 et 4 mai, une activité vélo a été organisée pour les élèves de P3P4, en collaboration avec la police d'Attert, dans les implantations de Heinstert, Thiaumont et Nobressart. Un élève commente :

« Pour commencer, une approche théorique en classe : quelques panneaux routiers, rouler à droite, tendre le bras pour montrer qu'on va tourner...

Ensuite, un policier nous explique tout ce qu'il faut vérifier pour rouler à vélo en toute sécurité : freins, pneus, éclairage, catadioptres, casque,...

Et maintenant, place au parcours sur la route ! Nous sommes évidemment bien prudents !

Après l'observation du véhicule de police, nous recevons tous un sachet contenant notamment un gilet fluo.

Encore merci aux policiers qui nous ont encadrés tout au long de cette activité ! »

D'après Pascal FORGET, chef du Poste de Police d'Attert, l'atout principal de l'opération réside dans le fait que les parcours se sont déroulés dans leur propre village, c'est-à-dire dans l'environnement où les enfants évoluent de façon habituelle



## ÉCOLE METZERT-TONTEANGE : DES PROJETS EN COMMUN ...

### Projet 1

A l'occasion de la Fête du Parc Naturel, les élèves et enseignantes de l'école de Tontelange ont voulu à leur manière participer au projet proposé lors d'une première réunion d'informations. Une fois toutes les idées rassemblées, ils ont fait appel aux villageois afin de récupérer de vieux objets (chaises et caisses en bois, brouettes, etc.) pour leur donner une seconde vie.

Les enfants des classes maternelles ont réalisé une robe végétale à partir d'un buste et d'un grillage sur lequel passera un lierre. Ils ont préparé des jardinières pour décorer la balustrade de la cour ainsi qu'une commande fleurie.

Les enfants des classes primaires ont créé des hôtels à insectes à partir d'éléments naturels, ils ont fabriqué des bancs colorés à partir d'un tronc et de dossiers d'anciennes chaises. Ils ont planté des fraisiers dans les brouettes.

Des arbres fruitiers ont été plantés autour de l'école et deux potagers (plantes aromatiques, légumes, etc.) ont été aménagés.

Ce fut pour tous un beau projet en collaboration avec le village.





## Projet 2

Le second projet commun a démarré avec la visite du musée de la Boverie à Liège. Les animateurs nous ont appris l'histoire et les codes du portrait. De retour à l'école, nous avons appliqué et exploité les techniques données.

Certaines classes ont travaillé à partir d'un artiste comme Van Gogh, Picasso ou Miro. Les autres ont privilégié les techniques comme la gomme à dessiner, les pastels gras ou l'écoline. Des idées originales sont apparues, nous avons pu créer à partir d'objets recyclés ou de photos morcelées. Tous les enfants, de la première maternelle à la sixième primaire, ont dessiné leur autoportrait.

Ce projet commun s'est terminé par une exposition qui a été présentée lors de notre fête de l'école. Celle-ci a permis de découvrir différents chefs d'œuvre réalisés par les enfants de façon originale et spectaculaire.



## L'école d'Attert aménage son « école des petits potes » !

Au printemps dernier, le Gouvernement wallon en partenariat avec GoodPlanet Belgium, Natagora et la coopérative Cera lançaient l'appel à projets « Ose le vert, récrée ta cour ». Lancé dans le cadre du Réseau Wallonie Nature, cet appel à candidatures ouvrait la possibilité aux écoles de concevoir un projet de développement de la biodiversité et de contact avec la nature en améliorant leur environnement et, en particulier, leur cour de récréation. C'est dans ce cadre que l'école d'Attert a été sélectionnée pour mettre en place son projet « L'école des petits potes ». Grâce au dynamisme de tous épaulés par la commune et le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert, l'aménagement de l'environnement extérieur de l'école avance

bien. Il est organisé autour de quatre espaces : - l'espace « papote » pour favoriser la convivialité et les échanges positifs ; - un espace « entre potes », comprenant des jeux pour passer du bon temps entre amis ; - un espace « potage » pour cultiver à l'école de bons légumes et plantes aromatiques ; - un espace « compote », en aménageant un petit verger reprenant différentes variétés. Les enfants de l'école ont récemment participé à la plantation du tunnel en saule mais aussi des pommiers du verger. Ils ont également travaillé dur à l'aménagement de leur espace de jeux pour les petits véhicules. Les semis dans l'espace potager vont bientôt être réalisés également. Vivement les premières récoltes !

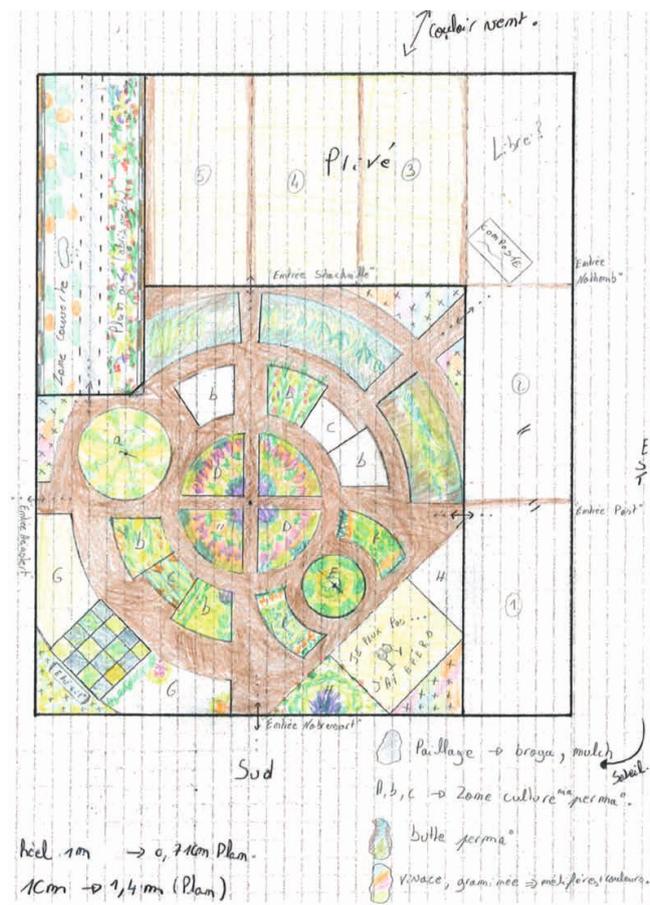


En collaboration avec le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert, une centaine d'écoliers de Nothomb viennent de réaliser un labyrinthe végétal composé de près de 500 plants de hêtre. Dans le cadre d'un projet annuel dédié à la nature, les aînés de l'école communale ont tout d'abord réalisé l'implantation du labyrinthe élaborée par Dominique Scheepers, responsable de l'environnement et de l'aménagement du territoire pour le Parc Naturel. Suite à cet exercice grandeur nature de mesures, de géométrie et de structuration spatiale, les différentes allées ont pris forme grâce à toute l'énergie de la centaine d'élèves de 2 ans et demi à 12 ans et de leurs enseignants. Les jeunes Nothombois ont donc creusé, bêché, planté, rebouché ... sous un soleil éclatant tout juste de retour comme pour saluer cette initiative ! Le projet sera de plus prolongé par la plantation de groseilliers dans le labyrinthe, de pommiers à proximité ainsi que par la création d'un potager. Les participants au stage « Junior Rangers » du mois de juillet finaliseront quant à eux les aménagements de cet original espace naturel au cœur du Parc.



Le jardin partagé de Post a pris cette année un nouveau tournant. En effet, il a été décidé en début d'année que le terrain mis à disposition par l'Administration Communale d'Attert sera organisé entre des parcelles individuelles et une partie commune cultivée en permaculture. Cette technique de culture fait la part belle à la nature en imitant un écosystème en équilibre, où des légumes 100 % bio reflètent une vie plus saine et où tout pousse dans une joyeuse pagaille organisée.

Après consultation de l'équipe communautaire, Sébastien FOSTY de Post, le nouveau coach a élaboré une esquisse de plan qui a commencée à prendre forme.



Si la récolte s'avère fructueuse comme nous l'espérons, l'équipe a besoin de s'agrandir. Le jardin est aussi un lieu de rencontre où s'échangent des conseils et astuces de culture et d'entretien du potager.

Que ce soit pour occuper une parcelle individuelle ou pour rejoindre le groupe « Permaculture », vous êtes les bienvenus pour participer, dans la bonne humeur et la convivialité, tous les samedis dès 14h00. Nous nous retrouvons pour la coordination et le travail en équipe ce qui n'empêche pas, à chacun, d'y aller suivant ses disponibilités.

Vous pouvez prendre contact avec l'équipe à l'adresse mail suivante : [jardinspartages@attert.be](mailto:jardinspartages@attert.be) ou par téléphone au 0486/97.09.82.

Venez nous rejoindre ...



Nous vous demandons d'économiser au maximum l'eau potable car le niveau de nos nappes phréatiques est au plus bas. Comme vous le savez tous, le déficit pluviométrique a été très important depuis le début de cet hiver. Il en résulte une baisse du niveau des nappes phréatiques superficielles. Nous attirons votre attention sur le respect de cette ressource particulièrement précieuse et vitale que nous consommons souvent plus que nécessaire.



## Pour économiser notre eau, plusieurs gestes simples existent :

- Prendre une douche plutôt qu'un bain,
- Utiliser un pommeau de douche économique et des robinets économes,
- Installer des mitigeurs thermostatiques pour régler la température de l'eau plus rapidement,
- Utiliser la petite chasse d'eau aux toilettes (seulement 3 litres au lieu de 6 litres !)
- Repérer les fuites et les réparer,
- Eviter de laisser couler l'eau inutilement lors du brossage de dents, rasage, vaisselle à la main, savonnage sous la douche, etc. ou récolter cette eau pour arroser les plantes,
- Choisir des appareils économes et utiliser les fonctions « Eco »,
- Attendre que le lave-linge et le lave-vaisselle soient remplis avant de les utiliser,
- Récolter et réutiliser l'eau de pluie,
- Etc.

Ces petits gestes simples, sans grande conséquence sur notre confort quotidien, vont non seulement permettre une réduction significative de notre consommation d'eau potable, mais également du montant de votre facture à la fin du mois ! Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration à la réduction du gaspillage de l'eau potable captée sur le territoire de notre belle commune.

## WEEK-END TÉLÉVIE

Voici, en quelques images, l'illustration de la réussite du Week-end Télévie du 21, 22 et 23 avril dernier à Attert. Merci à toutes et à tous pour votre participation et rendez-vous les 21 et 22 avril 2018 pour une seconde édition !



Cette année encore, la Commune d'Attert a participé à l'opération Villages Propres. Une telle opération, outre le fait de nettoyer nos bords de route et de rendre notre environnement plus agréable, est une opération essentiellement de sensibilisation. En sensibilisant nos jeunes, c'est un travail de fonds qui est réalisé avec des effets multiples pour le futur.

Durant cette journée, ce sont près de 120 sacs qui ont été ramassés. Comme tous les ans, les objets les plus fréquents sont : les canettes, bouteilles en plastique, paquets de cigarettes et papiers divers.

Cette année, nous n'avons pas découvert d'objets insolites ... outre peut être :

- des paquets de morceaux de viande (reste d'un congélateur probablement) à l'orée d'un bois,
- certains dépôts de débris de constructions,
- deux portes de voiture dans un autre bois.

Donc plus de machines à laver, frigos et salons déposés dans nos bois ... et c'est tant mieux.

Les participants étaient au nombre de 150 personnes au total, dont 70 jeunes et notamment une bonne vingtaine de très jeunes. Tous les villages de la Vallée ont participé. Merci à vous toutes et tous pour votre participation à cette journée. Merci à tous les responsables des différents villages, en particulier au Patro de Metzert, aux Scouts et Guides de Post qui ont participé, comme les autres années, massivement à l'opération. Merci au Lions Club d'Attert, qui a voulu, en participant également massivement cette année, faire de cette journée une action citoyenne de son service club. Merci à Jean-Marie et son équipe d'ouvriers communaux qui, comme les autres années, font le tour de la Commune pour récolter et conduire le tout au parc à conteneurs.

Comme les autres années, la journée s'est clôturée par un verre de l'amitié et une soirée amicale dans les locaux de l'administration communale.



Profitions de l'opération « Villages Propres » pour livrer quelques chiffres au sujet des déchets qui résultent de notre consommation quotidienne. Ce sont plus de 656 kg (Equivalent – Habitant (EH)) de déchets en moyenne qui ont été produits par les habitants de notre commune durant l'année 2016. Ce chiffre peut paraître énorme et pourtant c'est le chiffre que nous a communiqué l'AIVE, l'intercommunale chargée de la valorisation des déchets. 656 kg/EH récoltés dans notre Commune tant via le porte-à-porte que via le parc à conteneurs. La moyenne AIVE est de 596 kg/EH/an.

Bien que cette masse importante de déchets soit valorisée et transformée en grand quantité (98 % : soit 41 % recyclés, 23 % compostés, 34 % valorisés), cette quantité énorme peut/doit être réduite (2 % seulement sont donc non valorisés, et sont dans ce cas éliminés par enfouissement).

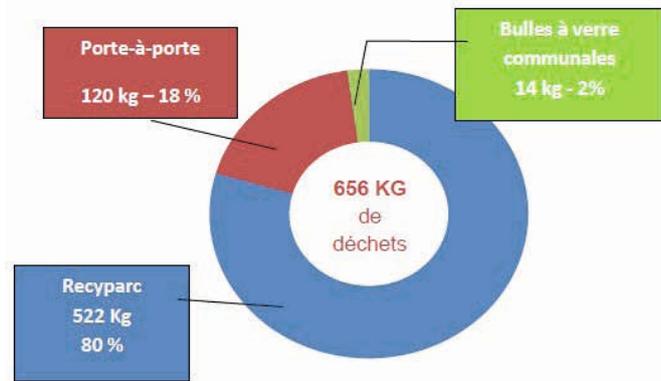


Fig. 1 : Répartition des kilos récoltés par mode de collecte (par hab.).

## Quelques chiffres encore :

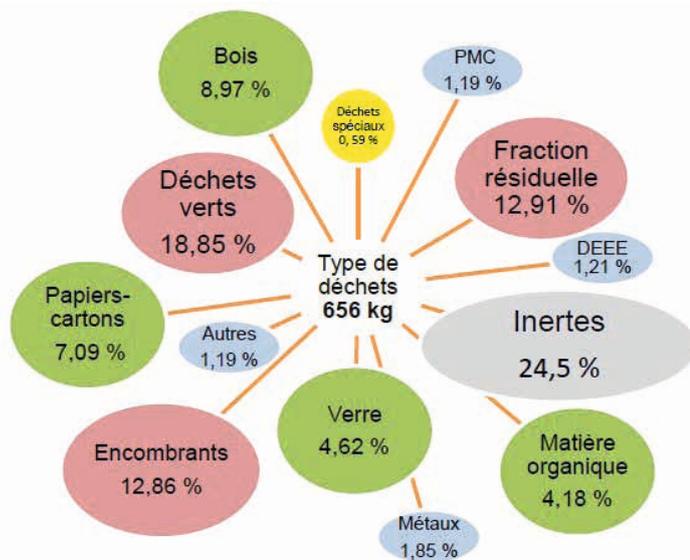


Fig. 2 : Répartition des déchets collectés sur ATTERT

Pour rappel, ce service a un coût : Ce service est soumis au principe du coût/vérité. **Le décret « Coût Vérité » de la Région Wallonne nous impose de ne pas descendre en dessous de 95 % sans dépasser 110 %.** Au budget 2017, nous avons prévu le montant de 443.000 euros.

Les recettes pour ce poste sont : 1) la vente des sacs et 2) la redevance immondicie (215 euros pour un ménage et 105 euros pour un isolé). Avec ces montants, nous devrions atteindre 96 % voir 97 %. Vu l'évolution du coût de ce secteur assainissement et avec une hausse constante des déchets produits/récoltés, il est quasi certain que l'année prochaine, lors de la confection du budget 2018, nous tomberons en dessous des 95 %, ce qui entrainera une augmentation de la redevance.

Trier différemment et consommer différemment, c'est avant tout changer de comportement en faisant les courses dans les magasins. Acheter dif-

féremment, trier les aliments et les objets divers en tenant compte des emballages. Ne choisir que des produits avec peu d'emballage, voir même sans emballage ... et pourquoi pas s'orienter tout doucement vers une attitude **ZERO DECHET : Le meilleur déchet ... c'est celui que l'on ne produit pas ! !**

Changer de comportement également avec certains types de déchets, comme par exemple les déchets verts et les papiers.

En 2015, l'AIVE a collecté :

- 28 kg de déchets biodégradables en porte-à-porte et 117 kg de déchets verts via les parcs à conteneurs par habitant. Ces déchets sont compostés et bio-méthanisés sur les sites de l'AIVE à Habay et à Tenneville. **Une autre solution consisterait à gérer soi-même les déchets organiques par compostage et paillage.**
- 46 kg/EH de papiers et de cartons. Une grande quantité pourrait être évitée et réduite. **Pour ça, un autocollant « PAS DE PUBLICITE » à apposer sur votre boîte aux lettres est disponible sur <http://stoppub.wallonie.be>.**

**En changeant de comportements, c'est une économie potentielle d'argent mais également un gain certain pour notre environnement.**



Le Conseil communal des Enfants a décidé d'organiser une journée découverte de nos artistes et artisans et pour cela propose aux attertoises et aux attertois qui le souhaitent de faire découvrir leur art soit dans les locaux de l'administration, soit dans leur atelier ou encore les deux pourquoi pas.

Cette rencontre se déroulera le **samedi 24 juin 2017** :

- **9h00 – 12h00** : dans les locaux de l'Administration Communale,
- **14h00 – 17h00** : chez les divers artistes et artisans.

Sont déjà inscrits à ce jour :

- **En invitée** : D'AURIA Astrid qui recevra également sur rendez-vous dans son atelier situé à Fays.
- MALLACH Olivier et KERGER Sébastien : **animation découverte musicale,**
- SERVAIS Jacqueline : **animation découverte de la danse et musique traditionnelle, ainsi que présentation d'instruments médiévaux,**
- GYSELINX Jean-Luc, sculpteur,
- SCHROEDER Eric, artisan électricien,
- BAUDOIN Carine, artisane coiffeuse,
- MARQUES Cristina, artisane,
- VAN DER ECKEN Anne-Christine, artiste,
- LORACH Marianne, artiste,
- Famille MAILOT-TENRET, photographe amateur et apiculteur
- DUQUESNE Corine et Olivier, « Le Canard d'O », épicerie
- ...

**Par cette action les jeunes conseillers veulent sensibiliser la population à nos ressources locales et de proximité. Il est encore temps de s'inscrire à cette manifestation soit par téléphone au 0496531851, par Email [patrick.rausch@attert.be](mailto:patrick.rausch@attert.be) ou en ligne <http://www.attert.be/commune/vie-politique/conseil-communal-des-enfants/attertisans/view>**

Nous vous attendons nombreux.

## AGENDA

Heinstert	17.06.2017	Double Concert	Chorale « À Travers Chants »
Nobressart	22.06.2017	Marche du SI	Club la Fontaine Nobressart
Heinstert	23.06.2017	Spectacle musical de fin d'année	Société royale de musique Concordia
Attert	23.06.2017	Fête de la langue luxembourgeoise	Administration Communale
Nobressart	23, 24 et 25.06.2017	Fête au village	Club la Fontaine Nobressart
Nothomb	23, 24 et 25.06.2017	Week-end « Bières précieuses »	CTT du Val d'Attert
Thiaumont	24.06.2017	Escapades Attertoises	Lions Club Val d'Attert
Attert	24.06.2017	« Les Attertisans »	Conseil Communal des Enfants
Nothomb	25.06.2017	Tournoi de Sixte	A.S. Nothomb-Post
Bruges	05.07.2017	Excursion : Leonardo da Vinci, Picasso, Miro, et ... les canaux !	Organisation de Azur Tél. : 0496/80.11.44 @ : jacq.lepere@yahoo.fr
Heinstert	06.07.2017	Marche du SI	Le Tilleul
Tontelange	15 et 16.07.2017	Tournoi de la Vallée	R.S.C. Tontelange
Tontelange	22.07.2017	Challenge du souvenir Lorent GIRS	R.S.C. Tontelange
Heinstert	30.07.2017	Fête d'été	Société royale de musique Concordia
Nothomb	12.08.2017	Tournoi du Souvenir	A.S. Nothomb-Post
Tontelange	15.08.2017	Barbecue	R.S.C. Tontelange
Heinstert	27.08.2017	Un beau dimanche de fête au Tilleul	Le Tilleul
Ell	09.09.2017	Tournoi transfrontalier du Val d'Attert	CTT du Val d'Attert
Heinstert	15, 16, 17 et 18.09.2017	Week-end de la Kermesse	Le Tilleul et Société royale de musique Concordia
Nothomb	17.09.2017	Présentation des équipes	A.S. Nothomb-Post
Nobressart	17.09.2017	Brocante	Club la Fontaine Nobressart
Thiaumont	23 et 24.09.2017	4e Festival d'Harmonies	Harmonie Royale Aurore Thiaumont
Houdemont	24.09.2017	Repas solidaire	Sabaidi-Enfants du monde
Attert	28.09.2017	Conférence : l'allocation universelle, panacée ou fausse bonne idée ?	Parc Naturel
Heinstert	13.10.2017	Conférence de Jean-Luc BODEUX : La bière	Le Tilleul
Attert	14.10.2017	Concerts	Le Cothurne
Heinstert	28.10.2017	Festival musical d'automne	Société royale de musique Concordia
Nothomb	04.11.2017	Souper Moules	A.S. Nothomb-Post
Thiaumont	11.11.2017	Souper de la Sainte-Cécile	Harmonie Royale Aurore Thiaumont
Nothomb	02.12.2017	Saint-Nicolas	A.S. Nothomb-Post



## Stages d'été 2017

Dates	Organisation	Coordonnées
3 au 7 juillet 2017	Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz	Tél. : 0479/30.73.59 – @ : lafermedayaaz@skynet.be
10 au 14 juillet 2017	Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz	Tél. : 0479/30.73.59 – @ : lafermedayaaz@skynet.be
17 au 21 juillet 2017	Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz	Tél. : 0479/30.73.59 – @ : lafermedayaaz@skynet.be
24 au 28 juillet 2017	Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz Été sport– CTT du Val d'Attert	Tél. : 0479/30.73.59 – @ : lafermedayaaz@skynet.be Tél. : 0499/25.24.36 – @ : cttattatt@gmail.com
24 juillet au 11 août 2017	Plaine de jeux – CPAS d'Attert	Tél. : 063/22.54.18 – @ : cpas@attert.be
31 juillet au 4 août 2017	Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz	Tél. : 0479/30.73.59 – @ : lafermedayaaz@skynet.be
7 au 11 août 2017	Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz Été sport– CTT du Val d'Attert	Tél. : 0479/30.73.59 – @ : lafermedayaaz@skynet.be Tél. : 0499/25.24.36 – @ : cttattatt@gmail.com
14 au 19 août 2017	Stage Cavera - A.S. Nothomb-Post	Tél. : 063/21.83.79 – @ : roger.wilverts@skynet.be
21 au 25 août 2017	Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz Été sport– CTT du Val d'Attert	Tél. : 0479/30.73.59 – @ : lafermedayaaz@skynet.be Tél. : 0499/25.24.36 – @ : cttattatt@gmail.com

## Plaine de Jeux 2017

Depuis de nombreuses années, le CPAS d'Attert organise une plaine de jeux durant les grandes vacances.

Celle-ci est agréée, contrôlée et subventionnée par l'ONE, les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs, sous la responsabilité d'une coordinatrice.

### Pour qui ?

La plaine de jeux est accessible à tous les enfants de 4 ans accomplis à 12 ans.

Ceux-ci sont répartis en trois sections selon leur âge.

Les petits : de 4 à 6 ans

Les moyens : de 7 à 9 ans

Les grands : de 10 à 12 ans

### Où et quand ?

La plaine se déroule du lundi 24 juillet au vendredi 11 août, sur le site de l'école communale, rue des Potiers, 308 à Attert.

Elle est ouverte de 8h à 16h. Les activités débutent à 8h30.

Une garderie payante est organisée le matin à partir de 7h30 et en fin de journée jusqu'à 17h30. La réservation s'effectue via le formulaire d'inscription et le montant dû est à verser sur le compte bancaire du CPAS.

### Pause de midi

L'encadrement des enfants est assuré pendant le temps de midi mais ils peuvent également rentrer chez eux entre 12h et 13h.

Les enfants apportent leur casse-croûte, ils peuvent aussi obtenir un potage ou un repas complet.

Ceux-ci sont à commander via le formulaire d'inscription.

### Quel prix ?

Prix par journée	Enfants domiciliés dans la commune	Enfants extérieurs à la commune
Pour 1 enfant	6 €	6,50 €
Pour 2 enfants de la même famille	9 €	9,50 €
A partir de 3 enfants de la même famille	12 €	12,50 €
Repas complet (potage compris)	3,85 € (maternelle) 4,25 € (primaire)	
Potage	1,25 €	
Excursion	30 € la journée	
Garderie	Matin : 0,50 €	Après-midi : 1 €

### Activités

Durant 3 semaines, des activités variées sont proposées aux enfants telles que de la musique, du sport, du bricolage, des promenades... Un barbecue, une excursion ainsi qu'une petite fête sont également au programme !

### Comment s'inscrire ?

En remplissant les formulaires en ligne sur le site [www.attert.be](http://www.attert.be) (une confirmation d'inscription vous sera envoyée). Les inscriptions se clôturent le 30 juin 2017.

Le nombre de places est limité à 90 enfants par jour.

- L'inscription sera effective uniquement après réception du paiement, du formulaire d'inscription et de la fiche santé.
- Afin de permettre une meilleure intégration au niveau du suivi des activités, il est conseillé d'inscrire les enfants par semaine complète.

## Marchés et courses en soirées de la Vallée de l'Attert

Une organisation du Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

### Parcours :

- 5 km accessible aux poussettes
- 8 Km

**PAF : 3 € (<12ans gratuits) donnant droit à une boisson au choix**

**Inscriptions :** dès 19h00

**Départ :** 19h30 RENSEIGNEMENTS

\*Le jeudi 31 août à SCHOCKVILLE, départ 18h30 suivi d'un BBQ (sur réservation)

Info : Jules COIBION – 063/23.62.88

@ : jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be



### JUIN

15 juin	POST – Voie des Champs Mêlés
22 juin	NOBRESSART – La Fontaine – Rue de la Halte
29 juin	METZERT – Ecole communale – Rue du Beynert

### JUILLET

6 juillet	HEINSTERT – Salle de village – Chemin des écoliers
13 juillet	TONTELANGÉ – Salle de village – Place St Hubert
20 juillet	ATTERT – Le Cothurne – Voie de la Liberté
27 juillet	LISCHERT – Salle de village – Rue St Servais

### AOÛT

3 août	LOTTERT – Weirpark – Rue de la Brasserie
10 août	THIAUMONT – Salle l'Aurore – Rue du Marquisat
17 août	PARETTE – Centre
24 août	NOTHOMB – Salle la Détente – Rue Nicolas Roeltgen
31 août *	SCHOCKVILLE – Salle le Foyer Ardent

## Club de Tennis de Table du Val d'Attert, ASBL



### Un chemin vers l'avenir !

Dans le précédent bulletin communal, nous faisons état des incertitudes quant à la poursuite des activités au-delà de la fin de cette saison. Notre appel à l'aide ayant porté ses fruits, une nouvelle équipe dirigeante prendra bientôt le relais, en bénéficiant bien sûr toujours du support des anciens.

### Bilan sportif de la saison écoulée



Notre septième saison s'est déroulée jusqu'au bout, à l'arrachée chaque semaine, pour engranger les points nécessaires au maintien de chaque équipe. Dans ce contexte, le bilan final de 3 équipes sauvées (sur quatre) apparaît comme une satisfaction.

Ludovic Devillet, lauréat aux premiers pas pongistes de Dinez

Nos débutants, en particulier, nous ont apportés de belles satisfactions, dans la compétition « Promotionnelle » destinée aux novices comme dans les tournois individuels qui leur sont réservés.

**La REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES (hors stages) est prévue DÉBUT AOÛT**

Pour toute information :

CTT Val d'Attert • Rue de l'Institut Molitor, 42 - 6717 Attert • 0499/25.24.36 • www.cttattart.be • cttattart@gmail.com



Pour les infos de dernière minute, consultez la page Facebook « Club de Tennis de Table du Val d'Attert »

## MAISON CROIX-ROUGE ATTERT-MARTELANGE-FAUVILLERS



Afin d'assurer au mieux les services rendus à la population,  
notre maison Croix-Rouge recrute des bénévoles pour les services suivants :



### HESTIA – PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES ISOLEES

Le projet Hestia a été lancé il y a 6 ans. Il vise à lutter contre l'isolement des personnes, le plus souvent des personnes âgées, au travers de visites. Autour d'un repas, lors d'une promenade, en bavardant ou en jouant aux cartes, les bénévoles de la Croix-Rouge brisent la solitude des personnes au cours d'un moment convivial tout en les aidant à garder un réseau social.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter  
Guylaine LAMURY au 063/22.20.43

### SERVICE DE RECUPERATION ET DON DE MOBILIER

Depuis quelques années, un service de récupération et don de mobilier est en place. Afin de continuer à mener à bien cette activité, nous recrutons des bénévoles souhaitant consacrer quelques heures par semaine.

Vous pouvez contacter  
Jean-Marie MEYER au  
0475/81.08.36

### SERVICE DE TRANSPORT VSL (Transport de personnes)

Notre maison Croix-Rouge dispose actuellement de trois véhicules dont deux équipés pour personnes à mobilité réduite.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de chauffeurs, vous pouvez contacter Pierrette SIMON au 0479/08.10.55



### COLLECTES DE SANG

A la veille des vacances, les centres de transfusion lancent un appel aux donateurs de sang afin de pouvoir répondre à la demande durant les mois de vacances.

Nous espérons donc vous voir nombreux lors des collectes organisées à la salle du Cothurne à Attert :

Le lundi 26 juin de 15h00 à 20h00

Le mardi 27 juin de 16h00 à 20h00

### ADMINISTRATION COMMUNALE

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT  
Tél.: 063/24 27 70 • Fax: 063/24 27 71  
administration@attert.be • www.attert.be

#### Bureaux accessibles du lundi au samedi

Lundi de 8h30 à 11h45  
Mardi de 8h30 à 11h45  
Mercredi de 8h30 à 11h45 – 13h30 à 16h30  
Jeudi de 8h30 à 11h45  
Vendredi de 8h30 à 11h45 – 13h30 à 16h30

#### NEW!! PERMANENCE LES SAMEDIS

24 juin, 30 septembre, 21 octobre, 25 novembre  
et 16 décembre 2017  
de 9h00 à 11h30

### C.P.A.S.

#### CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Voie de la Liberté, 109 • 6717 ATTERT  
Tél: 063/22.54.18 • Fax: 063/22.39.10  
cpas@attert.be

#### Bureaux accessibles au public

Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30  
(sauf mercredi: 16h00)

#### Permanences sociales

Lundi – Mardi – Jeudi  
de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30  
Mercredi – Vendredi de 9h00 à 12h00

### A.L.E. – AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT  
Tél: 063/24.27.87 • Fax: 063/24.27.71  
ale@attert.be

#### Bureaux accessibles

Lundi de 9h00 à 12h00  
Sur rendez-vous le lundi après-midi

### PARC À CONTENEURS

Route Attert-Schadeck • 6717 ATTERT  
Tél: 063/23.62.45

#### Horaires d'ouverture été (du 01/05 au 31/10)

Du lundi au vendredi de 13h00 à 19h00  
Samedi de 9h00 à 18h00

#### Horaires d'ouverture hiver (du 01/11 au 30/04)

Du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00  
Samedi de 9h00 à 18h00

### POLICE COMMUNALE

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT  
Tél: 063/44.01.90 • Fax: 063/21.77.89  
e-mail: zp5297.attert@skynet.be

#### Bureaux accessibles

Lundi de 8h30 à 12h00  
Mardi de 8h30 à 12h00  
Mercredi de 8h30 à 12h00 – 13h30 à 16h30  
Jeudi de 8h30 à 12h00  
Vendredi de 8h30 à 12h00 – 13h30 à 16h30

Sauf circonstances spéciales

### ENSEIGNEMENT COMMUNAL

#### Heinstert – Thiaumont – Nobressart

Mme BAUDOIN Sylvie  
193, Chemin des Ecoliers à 6717 Heinstert  
Tél: 063/22.12.03

#### Metzert – Tontelange

Mme MARECHAL Christine  
25, Millewee à 6717 Metzert  
Tél: 063/21.66.74

#### Nothomb – Attert

M. FONCK Jean-François  
69, Rue Nicolas Roeltgen à 6717 Nothomb  
Tél: 063/21.66.16

### LA CHEMISIÈRE DE LA VALLÉE CENTRE DE REPASSAGE – ATELIER COUTURE RETOUCHES GÉRÉE PAR LE CPAS D'ATTERT

Chemin des Ecoliers, 205 • 6717 HEINSTERT  
Tél: 063/41.12.88 • Fax: 063/22.39.10  
cpas@attert.be

#### Horaires d'ouverture

Lundi de 7h15 à 12h15  
Mardi de 8h15 à 12h15  
Mercredi de 13h00 à 20h00  
Vendredi de 13h00 à 19h00  
Samedi de 9h00 à 12h00

### VENTE DE SACS POUCELLE

### PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT AU PAYS DE L'ATTERT ASBL

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT  
Tél: 063/22.78.55 • Fax: 063/22.16.98  
asbl.apda@attert.be

#### Bureaux accessibles

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h30  
Le vendredi de 8h30 à 12h30 – 13h30 à 15h30

### BUREAU DE LA POSTE

Voie de la Liberté, 105 • 6717 Attert

#### NEW!! TÉL.: 022/01.23.45

#### Bureaux accessibles du lundi au vendredi

Lundi de 9h30 à 12h00  
Mardi de 9h30 à 12h00  
Mercredi de 9h30 à 12h00 – 13h45 à 18h00  
Jeudi de 9h30 à 12h00  
Vendredi de 9h30 à 12h00

23 juin 2017

La langue luxembourgeoise ou le « francique-mosellan » fait partie de notre culture, de notre histoire. Pour certaines et certains d'entre nous, il s'agit de notre langue maternelle, pour d'autres, c'est la langue parlée par leur famille du Grand-Duché. Pour d'autres, c'est la langue du pays qui les accueille pour le travail.

Nous avons choisi de lui faire honneur le 23 juin prochain à l'occasion de la fête nationale luxembourgeoise. Venez nombreux nous rejoindre à Attert, Maison Communale dès 19h00.

## Au programme :

### 19h00 : Conférences

- *Fabien GILLE, doctorant contractuel, Loterr, Université de Lorraine.*

Quels liens et quels rapprochements dans la vallée transfrontalière de l'Attert ? Les communes transfrontalières de la vallée de l'Attert (Belgique et Luxembourg) ont débuté, dans les années 90, une coopération. L'objet de la conférence porte sur les raisons qui amènent ces territoires à travailler ensemble et de quelle manière s'effectue le rapprochement.

- *Benoit SCALVINONI, Docteur en sociologie et Ingénieur de recherche, GREE-2L2S, Université de Lorraine.*

En 2016, au sein de la Grande Région Sarre-Lorraine-Luxembourg, 213.000 Individus étaient des travailleurs frontaliers (soit le quart des travailleurs frontaliers de toute l'Union européenne). Les travailleurs frontaliers lorrains vers le Luxembourg constituent, de loin, le contingent le plus important de frontaliers (108000 personnes). Cette conférence reviendra sur les motivations, les pratiques et les problématiques de ces frontaliers.



23 juin 2017

## 20h00 : Moment poétique

Un petit caillou comme héros d'un récit épique ? Rien de plus facile et en trois versions en prime : en vers classique, en langage de la rue... et en langue luxembourgeoise. Dans la peau et la voix de ce caillou rêveur, migrant, révolté : Francine HESBOIS, Philippe CONTER et Maël GENTGEN. Ce chant héroïque et poétique est né sous la plume de Marc PIRET. Sa traduction fut concoctée par Albert et Philippe CONTER. Un accompagnement musical, orchestré par Jean-Marc MULLER, égaiera ce road-movie poétique et emporté.

*Ee kleng Steen als Held vun enger aussergewöhnlecher Seechen ? Näischt méi Einfaches wéi dat, an dobäi an dräi verschiddene Versiounen : déi éischt mat klassesche Versen, déi zweet am Stroossejargon geschriwwen, déi drëtt an der schéiner lëtzebuenger Sprooch. An der Haut vum Steenchen, dat dreemt, dat sech opreegt, dat sech ëmwandelt, stiechen d'Stëmme vum Francine HESBOIS, Philippe CONTER, Maël GENTGEN. Dëst poetesch a kampfbereet Gedicht ass ënner der Fieder vum Marc Piret entstanden. D'Iwwersetzung op lëtzebuergesch vum Albert a Philippe CONTER ass mat Begeeschterung empfaange ginn. Déi musikalesch Begleedung ënner der Leedung vum Jean-Marc Muller mécht déi poetesch Saga nach méi spannend.*



21h00 : « Frëndschaft Aperitif » – « Verre de l'amitié »

# FÊTE DE LA LANGUE LUXEMBOURGEOISE

23 juin 2017

## 22h00 : Projection du film « Eng nei Zäit » - « Demain, après la guerre »

Un Film en langue luxembourgeoise a été tourné dans notre commune et en particulier dans le village de Metzert. Des attertois y jouent un rôle de figurant. Le film s'intitule « Eng nei Zäit » - « Demain, après la guerre ». Après le succès (25.000 spectateurs) de son 1<sup>er</sup> long métrage réalisé en 2012, un thriller en langue luxembourgeoise « Doudege Wénkel » - « Angle mort », Christophe WAGNER (diplômé de l'INSAS à Bruxelles en 2000), nous livre ici un second long métrage sous forme de drame historique. Le film raconte ce qui s'est passé au Grand-Duché, dès décembre 1944, après l'effervescence de la Libération, et surtout à partir de février 1945 quand le « héros » Jules TERNES revient du maquis et retrouve son village natal. Lorsque sa fiancée Léonie est retrouvée assassinée avec la famille allemande chez qui elle travaillait, Jules cherche à connaître la vérité. Ce film a été co-produit par la compagnie luxembourgeoise Samsa Film et les Belges d'Artemis Production.



### Administration communale d'Attert

Voie de la Liberté, 107  
6717 Attert

Tél. : 063 / 24 27 70  
Fax : 063 / 24 27 71



[www.attert.be](http://www.attert.be)  
[administration@attert.be](mailto:administration@attert.be)

### Directrice de publication

Bernadette Heynen  
Echevine en charge de l'information

### Administration et rédaction

Commune d'Attert

### Conception et impression

Lorgé Imprimeur

### Editeur responsable - Commune Attert

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

